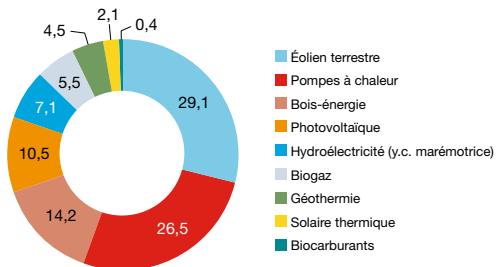


Dépenses d'investissement dans les énergies renouvelables

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION EN 2018

TOTAL : 8 589 M€

En %



Note : les données d'investissements de 2018 sont provisoires.

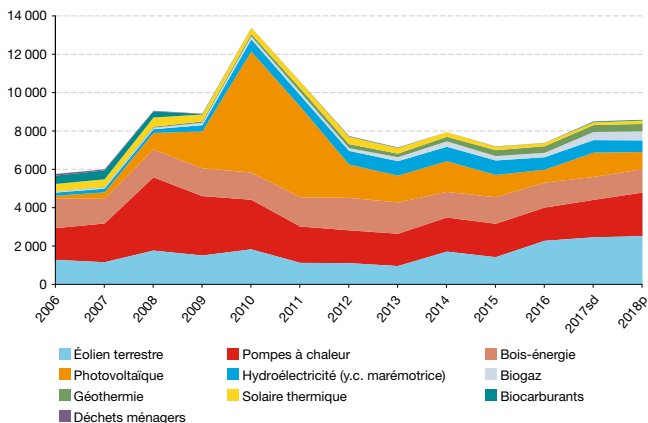
Champ : dépenses d'investissement des entreprises, des ménages et des administrations.

Sources : SDES, Compte de dépenses liées à l'environnement 2020 ; Ademe, Marchés et emplois concourant à la transition énergétique (Édition 2020)

En 2018, les dépenses d'investissement dans les énergies renouvelables et de récupération s'élèvent à 8,6 milliards d'euros. Elles recouvrent l'ensemble des dépenses d'achat des équipements (fabriqués en France et importés) ainsi que les coûts de distribution, d'installation et d'études préalables. Plus de 80 % des investissements relèvent des filières de l'éolien terrestre (29 %), des pompes à chaleur (27 %), du bois-énergie (14 %) et du photovoltaïque (10 %).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

En M€₂₀₁₈



Note : sd = données semi-définitives ; p = données provisoires.

Champ : dépenses d'investissement des entreprises, des ménages et des administrations.

Sources : SDES, Compte de dépenses liées à l'environnement 2020 ; Ademe, Marchés et emplois concourant à la transition énergétique (Édition 2020)

Après une forte hausse des investissements dans le solaire photovoltaïque au démarrage de la filière entre 2009 et 2011, soutenue notamment par des tarifs d'achat élevés, le volume des investissements s'est stabilisé autour de 7 à 7,5 milliards d'euros par an entre 2012 et 2016. Sur la période 2016-2018, les investissements sont orientés à la hausse et atteignent 8,6 milliards d'euros en 2018, favorisés notamment par l'éolien et les pompes à chaleur.